

APPENDICE 3 - DONNÉES DE FABRICATION DES BONNETS EN PEAU D'OURS

1. FOURRURE BRUTE DOIT ETRE

- 1.1 de l'ours noir (*Ursus Americanus*);
- 1.2 trappé au printemps avant la fin de l'hibernation ou immédiatement après, avant que la lourde fourrure d'hiver de l'ours ne se change en fourrure d'été;
- 1.3 d'ours adulte, mâle ou femelle. Les oursons ne sont pas acceptés;
- 1.4 seulement la partie de première qualité (croupon). Fourrure provenant de l'arrière immédiat des épaules jusqu'à la croupe et comprenant les dossets. La tête, les pattes avant et les flancs sont retirés avant l'étape de la teinture, car ces parties ne sont pas acceptées. La queue et les pattes arrière demeurent afin de situer le plat du dos;
- 1.5 de couleur noire uniquement. Ne doit présenter ni points ni duvet bruns;
- 1.6 de la fourrure d'excellente qualité, c.-à-d. que les jarres, longs et flexibles, sortent d'un duvet épais, doux et soyeux mais non laineux;
- 1.7 dépourvue d'endroits à nu ou presque à nu. Le poil doit être épais et soyeux sur l'ensemble de la fourrure;
- 1.8 dépourvue de trous, de mites et de nœuds, et la peau doit être résistante et humide (pas sèche). Le poil, lustré, doit être légèrement gras;
- 1.9 conservée telle quelle, c.-à-d. que les poils ne doivent pas être coupés de quelque manière que ce soit;
- 1.10 obtenue à l'état naturel, sans agents de conservation comme le sel ou l'urine, car ils nuisent à l'efficacité des agents de conservation utilisés aux étapes de finition et de teinture;
- 1.11 protégée du soleil (ne pas trop y avoir été exposée), sinon la fourrure tombera en plaques lors du traitement;
- 1.12 faite de poils non fourchus;
- 1.13 on estime que la peau d'un ours ne peut servir à fabriquer qu'un seul bonnet, les meilleures fourrures servant à la confection du bonnet des officiers, car elles sont extrêmement rares.

2. PEAUX D'OURS

2.1 Finition

- 2.1.1 Doit être effectuée sans agents de conservation, notamment sans sel, sinon les peaux se décomposent pendant le traitement ou tout juste après.
- 2.1.2 Les ours doivent être dépouillés à la main à l'épaisseur de peau voulue, et la fourrure doit être manipulée avec grand soin.
- 2.1.3 La tête, les pattes avant et les flancs sont retirés avant la teinture, car :
 - a) ces parties ne sont pas utilisées pour fabriquer les bonnets;
 - b) les teindre pour rien est coûteux;
 - c) plus les fourrures sont petites, plus on peut en teindre en même temps.

3. **TEINTURE :**

- 3.1 Une teinture noir de jais au fini légèrement brillant est effectuée dans un baril contenant de l'huile. Un traitement antimite est versé dans le bain de teinture.

4. **NETTOYAGE :**

- 4.1 On ne doit pas nettoyer les peaux avec un nettoyant à base d'alcool comme on nettoie un manteau de fourrure. Un tel nettoyage ferait sécher les peaux en les fragilisant.
- 4.2 Les bonnets doivent être défaits et nettoyés en suivant le procédé utilisé à l'étape de la teinture initiale.
- 4.3 Les bonnets doivent être ensuite placés sur des paniers neufs pour éviter le rétrécissement qui se produit après le nettoyage.
- 4.4 Les bonnets peuvent aussi être nettoyés avec de la sciure de bois de feuillus (pas de bois de résineux, car il contient de l'huile) ou des coques de noix de coco broyées finement mêlées à du tétrachlorure de carbone ou à tout autre produit de nettoyage à sec.
- 4.5 Porter des gants de protection. En tenant le bonnet d'une main, faire doucement pénétrer la sciure dans la fourrure, un petit endroit à la fois.
- 4.6 Une fois le bonnet entièrement traité avec le mélange de sciure (sciure fine et farine de bois), le secouer doucement pour faire tomber la sciure.
- 4.7 À l'aide d'un puissant souffleur, enlever encore plus de sciure.
- 4.8 Enfin, avec une brosse douce et un peigne à dents espacées, démêler doucement les nœuds et retirer la sciure restante.
- 4.9 Le bonnet doit retrouver son lustre.

- 4.10 Le nettoyage doit être effectué seulement par des employés d'expérience ou un fourreur professionnel.

5. COIFFURE

- 5.1 Les bonnets doivent être doucement peignés avec un peigne (de préférence en os et à dents espacées, comme un peigne pour chien) afin de défaire les nœuds, etc., et de leur redonner leur forme.
- 5.2 La fourrure doit alors être mouillée avec de l'eau tiède et brossée, puis elle doit sécher toute la nuit.
- 5.3 Une fois la fourrure sèche, secouer vigoureusement le bonnet, la calotte vers le sol, pour lui donner la forme complètement ronde souhaitée. Le poil long doit descendre sur la voûte du nez et le poil à l'arrière doit tomber en forme de queue de canard.

6. ASPECT

- 6.1 Aucune couture ne doit paraître dans la fourrure. Seule la couture à la main permet d'obtenir ce résultat.
- 6.2 Les poils longs doivent être cousus aux poils longs, contrairement aux manteaux de fourrure, sur lesquels les poils longs sont cousus aux poils courts.
- 6.3 Le poil doit descendre sur les côtés. La calotte doit conserver une forme ronde, les poils ne devant pas se séparer ni retomber. La calotte du bonnet ne doit jamais être brossée ni peignée vers le bas. Une immersion partielle des bonnets à l'envers ne les endommage pas. Les laisser sécher et bien les secouer.
- 6.4 Le centre de la peau doit correspondre aux centres de l'arrière et du devant du bonnet, sinon le bonnet tirera et aura toujours l'air mal aligné.
- 6.5 La fourrure doit être découpée en trois pièces puis cousue, trempée, prêtée et stabilisée à la forme voulue.

7. PANIERS

- 7.1 Faits de branches de bouleau coupées à l'automne et bouillies. Des baguettes de six (6) pieds de longueur s'aboutent sur le bord inférieur du panier sur le devant, se recourbent à la calotte et redescendent jusqu'au renfort inférieur, où elles sont retournées vers l'intérieur puis coupées. Normalement, les deux derniers pieds sont mis au rebut, car ils sont trop minces et fragiles. Le bouleau est plus facile à cintrer lorsqu'il est mouillé.

- 7.2 Des cannes (de rotin ou de bambou) peuvent aussi être utilisées. Elles sont plus lourdes que le bouleau, mais plus résistantes.
- 7.3 Les paniers sont noués avec des lamelles de bouleau, mais du plastique peut aussi être utilisé.
- 7.4 Le devant de l'armature doit s'élever à la verticale afin d'éviter que le poil ne tombe directement dans les yeux de celui qui porte le bonnet. La calotte doit être arrondie et la partie inférieure de l'armature doit s'incliner vers le bas.
- 7.5 Le renfort intermédiaire doit être suffisamment haut pour faire le tour de l'arrière du bonnet et lui donner une forme ronde et non elliptique.
- 7.6 À chaque taille de bonnet correspond une dimension de panier. La partie inférieure du panier détermine la taille du bonnet. La différence d'une taille de bonnet à l'autre est de 3/8 po, et le reste de l'armature est proportionnelle à la taille du bonnet. Les officiers et les gardes ont des armatures (paniers) différentes.
- 7.7 Il doit exister au moins douze (12) armatures et douze (12) stabilisateurs différents pour étirer les peaux.

8. CUIR

- 8.1 Du cuir lourd noir de bonne qualité doit être ajusté serré dans le bonnet afin que ce dernier conserve sa forme, ne s'étire pas ni ne tombe. Par conséquent, le cuir doit comporter de longues pattes qui se croisent sur le dessus de la tête formant un bon support pour la tête. Le laçage doit être réduit au minimum. Le cuir cousu sur le feutre doit être retourné vers l'intérieur et fixé de manière que les piqûres soient invisibles de l'extérieur.
- 8.2 Cuir noir de veau grainé facile à travailler.
- 8.3 Les pattes doivent comporter des œillets et être fixées avec une corde.
- 8.4 Cuir découpé en deux pièces, qui se joignent de chaque côté du bonnet.

9. FEUTRE

- 9.1 Utiliser du feutre lourd (double), raidi avec un agent approprié, et le coudre à la main avec du fil de lin (ou des cordons de plastique) au bas du panier. Les pièces de feutre doivent être cousues bout à bout (non agrafées) en un cercle continu sans chevauchements. Le cercle obtenu doit être le plus uniforme possible.

10. ATTACHES POUR LA PLUME

- 10.1 Fixées sur le côté chair et non côté poil.
- 10.2 Le plastique est meilleur que le cuir, car il dure plus longtemps.
- 10.3 Sont fixées du côté gauche à 2 ½ po au-dessus du bord inférieur du bonnet.
- 10.4 Se trouvent au centre du bonnet (entre le devant et l'arrière).

11. OUILLETS D'AERATION

- 11.1 Posés une fois la fourrure installée sur l'armature.
- 11.2 Doivent être insérés dans deux petites fentes, perpendiculaires les uns aux autres, les dents retournées et sans découper la peau, car cela ferait sortir les œillets.
- 11.3 Sont placés autour du bonnet à toutes les deux baguettes verticales, et leur nombre est illimité.
- 11.4 Doivent se trouver sous le renfort intermédiaire.
- 11.5 Comportent des dents et sont enduits de laque noire.
- 11.6 Doivent être cachés par la fourrure et invisibles de l'extérieur.

12. CROCHETS

- 12.1 Deux grands crochets de 1 ½ po de longueur doivent être placés à l'intérieur du bonnet, sur la doublure en feutre, à 2 ½ po du bas du bonnet, au-dessus de l'oreille. Ces crochets serviront à attacher la courroie de cuir de la gourmette.
- 12.2 Doivent être en laiton et enduits de laque noire.

13. ANNEAU

- 13.1 Un petit anneau, posé du côté gauche à l'extérieur du bonnet, à 7 po au-dessus de l'attache pour la plume servira à fixer le crochet de la plume.

14. FORME

- 14.1 La forme doit être ronde et descendre en formant une queue de canard à l'arrière.

15. ENTREPOSAGE

- 15.1 Les bonnets doivent être entreposés sur un support à chapeau, à l'intérieur d'une grosse boîte robuste aux dimensions plus grandes que le chapeau et le support.
- 15.2 Les boîtes doivent pouvoir s'empiler et être fermées étanches à la poussière et aux mites.
- 15.3 Les bonnets doivent être entreposés dans une pièce fraîche, ni humide ni sèche.

16. TAILLES

- 16.1 Les bonnets fournis doivent être des tailles mentionnées ci-dessous. La taille du bonnet, le nom de l'entrepreneur et l'année de livraison doivent être imprimés en caractères lisibles, sur une étiquette rouge collée à l'intérieur de chaque bonnet :

8405-21-102-XXXX
6 ³/₄
SMITH & CO.
008PC86-0000

17. DIMENSIONS

- 17.1 Le bonnet de l'officier doit être d'une profondeur de 11 ³/₄ po sur le devant et de 16 ¹/₄ po à l'arrière.
- 17.2 Le bonnet des autres grades doit être d'une profondeur de 9 ¹/₄ po sur le devant et de 13 ¹/₄ po à l'arrière.
- 17.3 La profondeur du bonnet ne comprend pas la longueur du poil au bas du bonnet.
- 17.4 Taille. Circonférence interne du bonnet en pouces :
 - a) 6, 6 1/8, 6 1/4, 6 3/8, 6 1/2, 6 5/8, 6 3/4, 6 7/8, 7, 7 1/8, 7 1/4, 7 3/8, 7 1/2, 7 5/8, 7 3/4.